



MAÎTRES

Sommaire

• Avant-propos	175
• Les programmes	
IV ^e Circuit fédéral des Maîtres	176
I ^{ers} Championnats de France interclubs des Maîtres	178
XX ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 25 m	180
Temps de qualification aux Championnats de France d'hiver 2013 à 2016 (25 m).....	184
XXVII ^{es} Championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m.....	185
Temps de qualification aux Championnats de France d'été 2013 à 2016 (50 m)	189
• Annexes	
Les coefficients de rajeunissement applicables aux performances de toutes les compétitions.....	190
Le classement national des clubs en Maîtres.....	194

RÈGLEMENT MAÎTRES

Avant-propos

Un programme stable, des compétiteurs motivés une Fédération à l'écoute... ... des ingrédients qui font la natation des Maîtres aujourd'hui

Tous les quatre ans, ce que l'on appelle une olympiade, les dirigeants « redistribuent » les cartes en s'appuyant sur l'expérience et le passé récent de la discipline. La Natation sous toutes ses formes d'expression n'échappe pas à cette logique. Le nouveau plan de développement nous conduisant vers Rio, lieu des prochains Jeux olympiques, a été validé par la Fédération Française de Natation il y a quelques mois et la Natation des Maîtres y a toute sa place.

L'évolution proposée n'est pas tant dans la modification des programmes car ils apparaissent répondre à une certaine exigence au travers d'une cohérence d'ensembles (interclubs, championnats individuels et meetings) mais davantage à l'esprit et l'orientation que l'on souhaite donner à cette pratique.

Déjà, par le passé, les programmes se sont structurés en mettant en place un accès aux compétitions par niveau de performance. Cela signifie que l'engouement et la motivation créés par l'organisation d'un championnat de France ne sont plus et ne doivent plus être les seuls critères à prendre en considération. À ce niveau, la performance prend tout son sens et doit conduire à une réalité de terrain.

Comme vous pourrez vous en rendre compte dans les pages qui suivent, chaque compétiteur de niveau national peut trouver, au travers du programme proposé, des événements sportifs qui, je l'espère, correspondent à son attente.

Ce programme sportif national doit être complété par une organisation sous-jacente permettant à ceux, et ils sont nombreux, de s'exprimer à leur niveau. C'est ainsi que les interrégions et les régions doivent proposer des programmes adaptés aux différents niveaux de performance à la seule condition de garder son originalité, son identité et la cohérence qui a fait et qui fait le succès depuis de nombreuses années des compétitions Maîtres. L'élaboration d'un programme pour cette population doit tout d'abord préserver la nécessité de se retrouver ensemble sur un lieu unique. Le regroupement doit garder un caractère inter-générationnel et n'exclure aucun pour un niveau de pratique compétitive qu'il soit national ou régional.

Je vous parlais, au début de mon propos, de l'esprit plus que du contenu ; à ce sujet, il faut aussi affirmer que la structuration nécessaire de notre Natation passe par une considération et une prise en compte de l'humain dans toutes ses dimensions, y compris celles du plaisir, du confort et de la préservation du capital santé. Dans son plan de développement, la Fédération Française de Natation, en développant l'activité des Maîtres, concourt et participe à la mise en place d'une certaine qualité de vie.

Bonne saison à tous.

Michel BAILLON
*Chargé de mission nationale
sur l'activité Maîtres*

RÈGLEMENT MAÎTRES

<ul style="list-style-type: none">■ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014■ 1 ou 2 jours, 2 à 4 réunions	<h2>4^e Circuit fédéral des Maîtres</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux■ Bassin : 50 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs, catégories FINA		
Engagements	Résultats	
<ul style="list-style-type: none">■ Pour respecter les échéances, consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr	

Préambule

Le Circuit fédéral des Maîtres a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement labellisés national et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectifs

Promouvoir l'activité des Maîtres, c'est aussi :

- permettre aux licenciés de trouver des lieux de pratique compétitive afin de réaliser des temps qualificatifs aux épreuves nationales (championnats de France d'hiver en bassin de 25 m et d'été en bassin de 50 m) ;
- dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Nombre de compétitions - Contenu du programme - Modalités

Les meetings labellisés nationaux retenus seront désignés tous les ans après examen des candidatures et la liste sera publiée sur le site internet FFN. Seront ajoutés à cette liste les championnats de France d'été. Un document viendra préciser les modalités d'engagement en temps utile.

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

■ Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé.

Le calcul de point sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

■ Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à trois meetings au minimum inscrits sur le calendrier (les championnats de France d'été comptent pour un).

Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. L'amélioration d'une performance donnera droit à un bonus. Le classement final correspondra au cumul de points obtenu par ce nageur.

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 m nage libre : 25.58 (1.101 pts) ; 100 m nage libre : 58.90 (991 pts) ; 50 m papillon : 29.05 (1.033 pts).

Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

RÈGLEMENT MAÎTRES

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 m 4 nages : 2:42.11 (749 pts) ; 50 m dos : 36.18 (749 pts) ; 100 m dos : 1:18.23 (704 pts) ; 50 m papillon : 30.28 (964 pts) ; 50 m nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749 + 749 + 704 + 0 + 51).

Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors des championnats de France d'hiver en bassin de 25 m organisés la saison n+1.

Des récompenses et des dotations seront distribuées pour les podiums individuels et ce, pour chaque catégorie dames et messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

RÈGLEMENT MAÎTRES

<ul style="list-style-type: none">■ Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014■ 2 réunions	I^{ers} Championnats de France interclubs des Maîtres	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Tours (Indre-et-Loire)■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs, catégories FINA		
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 14/01/2014 au 21/01/2014■ Liste de départ : 22/01/2014■ Réunion technique : voir l'organisateur		<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau. Pour le millésime 2014, le dixième, elle abandonne l'intitulé meeting national interclubs pour championnats de France interclubs, une appellation plus valorisante.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique. Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en dames et 10 en messieurs)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en dames et 2 en messieurs)
4 x 50 m 4 nages et 10 x 50 m nage libre.
Classement au temps.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification régionale respectant le programme de la finale nationale. La période de qualification est fixée du lundi 16 septembre au dimanche 1^{er} décembre 2013. Le classement national des interclubs sera publié le mercredi 4 décembre 2013. Les clubs disposeront de cinq jours pour toute réclamation.

À l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Les quatre-vingts premières équipes y compris une équipe du club organisateur sont qualifiées dans la limite de trois équipes par club. Les équipes classées ensuite (de la 81^e à la 150^e place sont réservistes). Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation **au plus tard le jeudi 19 décembre 2013. La liste définitive sera publiée le vendredi 20 décembre 2013.**

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1988 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).

La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office.

RÈGLEMENT MAÎTRES

Modalité d'engagements

Les modalités d'engagements vous seront communiquées ultérieurement. Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

■ Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

■ Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.

- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.

- Seule la meilleure cotation par nageur compte.

- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 pts*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle offertes par l'organisateur.

Programme et horaires

Samedi 25 janvier 2014

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 00

- 1 – 4 x 50 4 N
- 2 – 400 NL
- 3 – 100 Papillon
- 4 – 50 Dos
- 5 – 100 Brasse
- 6 – 50 NL

Dimanche 26 janvier 2014

2^e réunion

Ouverture des portes : 9 h 00 • Début des épreuves : 10 h 00

- 7 – 50 Papillon
- 8 – 100 Dos
- 9 – 50 Brasse
- 10 – 100 NL
- 11 – 200 4 N
- 12 – 10 x 50 NL

RÈGLEMENT MAÎTRES

<ul style="list-style-type: none">■ Du jeudi 27 au dimanche 30 mars 2014■ 4 réunions	XX^{es} Championnats de France Open des Maîtres	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Paris (Georges-Vallerey)■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs, catégories FINA		
Engagements		Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 16/03/2014 au 23/03/2014■ Liste des engagés : 24/03/2014■ Réunion technique : 26/03/2014 - 18 h (liste de départ)		<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1985 et 1989	C2 : nés entre 1980 et 1984
C3 : nés entre 1975 et 1979	C4 : nés entre 1970 et 1974
C5 : nés entre 1965 et 1969	C6 : nés entre 1960 et 1964
C7 : nés entre 1955 et 1959	C8 : nés entre 1950 et 1954
C9 : nés entre 1945 et 1949	C10 : nés entre 1940 et 1944
C11 : nés entre 1935 et 1939	C12 : nés entre 1930 et 1934
C13 : nés entre 1925 et 1929	C14 : nés entre 1920 et 1924
C15 : nés en 1919 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
Classement au temps.
Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 1500 m nage libre). Les 400 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés
- **Épreuves de relais** (3 en dames, 3 en messieurs et 3 en mixte)
4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*.
Classement au temps.
**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.*
La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

RÈGLEMENT MAÎTRES

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1989 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le vendredi 16 septembre 2011 et le dimanche 16 mars 2014) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50 m). De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Qualification relais : une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB : les temps peuvent être réalisés lors des compétitions maîtres et/ou natation course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL et le 800 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 20 mars 2014.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 au dimanche 23 mars 2014, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 mars 2014.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENT MAÎTRES

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	2 ^e : 9 pts	3 ^e : 8 pts	4 ^e : 7 pts	5 ^e : 6 pts
6 ^e : 5 pts	7 ^e : 4 pts	8 ^e : 3 pts	9 ^e : 2 pts	10 ^e : 1 pt

■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

■ Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 27 mars 2014

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 1500 NL dames
- 2 – 200 4 N messieurs
- 3 – 200 4 N dames
- 4 – 200 Papillon messieurs
- 5 – 200 Papillon dames
- 6 – 50 Dos messieurs
- 7 – 50 Dos dames
- 8 – 200 Brasse messieurs
- 9 – 200 Brasse dames
- 10 – 4 x 50 4 N messieurs
- 11 – 4 x 50 4 N dames

Vendredi 28 mars 2014

2^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 12 – 1500 NL messieurs
- 13 – 100 4 N dames
- 14 – 100 4 N messieurs
- 15 – 50 Papillon dames
- 16 – 50 Papillon messieurs
- 17 – 100 Dos dames
- 18 – 100 Dos messieurs
- 19 – 200 NL dames
- 20 – 200 NL messieurs
- 21 – 4 x 50 NL mixte

Samedi 29 mars 2014

3^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 22 – 400 NL messieurs
- 23 – 400 4 N dames
- 24 – 100 Papillon messieurs
- 25 – 100 Papillon dames
- 26 – 4 x 50 NL messieurs
- 27 – 4 x 50 NL dames
- 28 – 50 Brasse messieurs
- 29 – 50 Brasse dames
- 30 – 100 NL messieurs
- 31 – 100 NL dames
- 32 – 4 x 50 4 N mixte

RÈGLEMENT MAÎTRES

Dimanche 30 mars 2014

4^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 33 – 400 NL dames
- 34 – 400 4 N messieurs
- 35 – 50 NL dames
- 36 – 50 NL messieurs
- 37 – 200 Dos dames
- 38 – 200 Dos messieurs
- 39 – 100 Brasse dames
- 40 – 100 Brasse messieurs

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER 2014

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:33.00	1:12.00	2:34.00	5:23.00	/	21:16.00	0:38.00	1:21.00	2:55.00	0:42.00	1:31.00	3:16.00	0:36.00	1:20.00	3:00.00	1:22.00	2:59.00	6:15.00
C2	0:34.00	1:13.00	2:38.00	5:38.00	/	22:24.00	0:39.00	1:24.00	3:02.00	0:44.00	1:35.00	3:24.00	0:37.00	1:22.00	3:04.00	1:24.00	3:05.00	6:30.00
C3	0:36.00	1:18.00	2:49.00	5:57.00	/	23:33.00	0:42.00	1:30.00	3:12.00	0:47.00	1:41.00	3:36.00	0:40.00	1:28.00	3:13.00	1:27.00	3:10.00	6:45.00
C4	0:38.00	1:22.00	3:00.00	6:21.00	/	25:02.00	0:45.00	1:36.00	3:25.00	0:50.00	1:47.00	3:50.00	0:42.00	1:34.00	3:30.00	1:30.00	3:19.00	6:58.00
C5	0:41.00	1:27.00	3:12.00	6:45.00	/	26:41.00	0:48.00	1:42.00	3:43.00	0:53.00	1:54.00	4:00.00	0:46.00	1:41.00	3:42.00	1:37.00	3:31.00	7:22.00
C6	0:44.00	1:32.00	3:26.00	7:15.00	/	28:35.00	0:50.00	1:51.00	4:00.00	0:56.00	2:03.00	4:24.00	0:50.00	1:49.00	4:00.00	1:42.00	3:42.00	7:45.00
C7	0:47.00	1:39.00	3:40.00	7:41.00	/	30:10.00	0:54.00	2:00.00	4:19.00	1:00.00	2:12.00	4:44.00	0:53.00	1:58.00	4:16.00	1:51.00	3:58.00	8:23.00
C8	0:51.00	1:51.00	3:54.00	8:07.00	/	31:26.00	0:59.00	2:09.00	4:40.00	1:05.00	2:23.00	5:08.00	0:58.00	2:09.00	4:31.00	2:01.00	4:20.00	9:05.00
C9	0:55.00	1:59.00	4:14.00	8:45.00	/	36:00.00	1:05.00	2:20.00	5:00.00	1:11.00	2:34.00	5:34.00	1:04.00	2:13.00	4:45.00	2:10.00	4:40.00	9:51.00
C10	1:01.00	2:10.00	4:32.00	9:20.00	/	39:00.00	1:12.00	2:32.00	5:30.00	1:18.00	2:48.00	5:56.00	1:12.00	2:32.00	5:30.00	2:23.00	5:08.00	10:53.00
C11					/	45:00.00												
C12					/	50:30.00												
Au-delà	Sans limite de temps																	

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:27.00	1:00.00	2:14.00	4:49.00	/	19:30.00	0:32.00	1:10.00	2:32.00	0:35.00	1:17.00	2:52.00	0:30.00	1:09.90	2:32.00	1:09.00	2:32.00	5:28.00
C2	0:28.00	1:01.00	2:16.00	4:58.00	/	20:10.00	0:33.00	1:13.00	2:39.00	0:36.00	1:19.00	2:58.00	0:31.00	1:12.00	2:40.00	1:10.00	2:38.00	5:37.00
C3	0:29.00	1:02.00	2:21.00	5:13.00	/	20:54.00	0:35.00	1:16.00	2:48.00	0:38.00	1:23.00	3:09.00	0:32.00	1:14.00	2:49.00	1:12.00	2:44.00	5:46.00
C4	0:30.00	1:04.00	2:27.00	5:29.00	/	21:57.00	0:37.00	1:21.00	2:57.00	0:40.00	1:29.00	3:20.00	0:34.00	1:19.00	2:59.00	1:14.00	2:48.00	6:03.00
C5	0:31.00	1:08.00	2:34.00	5:47.00	/	23:23.00	0:39.00	1:26.00	3:08.00	0:42.00	1:34.00	3:32.00	0:37.00	1:24.00	3:10.00	1:19.00	3:01.00	6:21.00
C6	0:34.00	1:16.00	2:48.00	6:07.00	/	24:37.00	0:42.00	1:31.00	3:19.00	0:45.00	1:41.00	3:46.00	0:41.00	1:30.00	3:22.00	1:27.00	3:12.00	6:54.00
C7	0:37.00	1:22.00	2:56.00	6:30.00	/	26:03.00	0:45.00	1:37.00	3:30.00	0:49.00	1:49.00	4:01.00	0:44.00	1:37.00	3:38.00	1:32.00	3:25.00	7:21.00
C8	0:39.00	1:27.00	3:10.00	6:50.00	/	27:28.00	0:48.00	1:44.00	3:47.00	0:53.00	1:57.00	4:12.00	0:48.00	1:44.00	3:56.00	1:39.00	3:39.00	7:52.00
C9	0:42.00	1:34.00	3:24.00	7:19.00	/	28:38.00	0:51.00	1:51.00	4:05.00	0:55.00	2:05.00	4:40.00	0:52.00	1:53.00	4:14.00	1:47.00	3:57.00	8:31.00
C10	0:46.00	1:41.00	3:40.00	7:45.00	/	31:37.00	0:56.00	2:00.00	4:24.00	1:00.00	2:16.00	5:01.00	0:57.00	2:06.00	4:30.00	1:56.00	4:18.00	9:17.00
C11				8:36.00	/	34:00.00												
C12				9:26.00	/	35:30.00												
Au-delà	Sans limite de temps																	

RÈGLEMENT MAÎTRES

<ul style="list-style-type: none"> ■ Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2014 ■ 4 réunions 	XXVII^{es} Championnats de France Open des Maîtres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Millau (Aveyron) ■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
---	---	--

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs

Engagements

- Propositions extraNat : du 22/06/2014 au 29/06/2014
- Liste des engagés : 30/06/2014
- Réunion technique : 02/07/2014 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

*Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2014. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe, organisés les années impaires, ou les championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En 2014, la quinzième édition des championnats du monde est programmée, du 27 juillet au 10 août 2014, à Montréal (Canada).

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1985 et 1989	C2 : nés entre 1980 et 1984
C3 : nés entre 1975 et 1979	C4 : nés entre 1970 et 1974
C5 : nés entre 1965 et 1969	C6 : nés entre 1960 et 1964
C7 : nés entre 1955 et 1959	C8 : nés entre 1950 et 1954
C9 : nés entre 1945 et 1949	C10 : nés entre 1940 et 1944
C11 : nés entre 1935 et 1939	C12 : nés entre 1930 et 1934
C13 : nés entre 1925 et 1929	C14 : nés entre 1920 et 1924
C15 : nés en 1919 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m et 800 m nage libre). Les 400 m et 800 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

■ Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte)

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.*

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir mais ne sera pas classée.

RÈGLEMENT MAÎTRES

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1989 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le vendredi 16 septembre 2011 et le dimanche 22 juin 2014) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager mais son temps d'engagement sera le temps limite de la grille de temps de sa catégorie (son temps en bassin de 25 m converti en bassin de 50 m devant entrer dans la grille de qualification grand bassin).

Qualification relais : une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB : les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 m nage libre au cours d'un 800 m nage libre) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 19 juin 2014.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 22 juin au dimanche 29 juin 2014, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 30 juin 2014.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENT MAÎTRES

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	2 ^e : 9 pts	3 ^e : 8 pts	4 ^e : 7 pts	5 ^e : 6 pts
6 ^e : 5 pts	7 ^e : 4 pts	8 ^e : 3 pts	9 ^e : 2 pts	10 ^e : 1 pt

■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être champion de France, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

■ Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Judi 3 juillet 2014

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 800 NL messieurs
- 2 – 400 NL dames
- 3 – 50 Brasse messieurs
- 4 – 50 Brasse dames
- 5 – 200 NL messieurs
- 6 – 200 NL dames
- 7 – 100 Dos messieurs
- 8 – 100 Dos dames
- 9 – 4 x 50 NL messieurs
- 10 – 4 x 50 NL dames

Vendredi 4 juillet 2014

2^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 800 NL dames
- 12 – 400 NL messieurs
- 13 – 50 Dos dames
- 14 – 50 Dos messieurs
- 15 – 200 4 N dames
- 16 – 200 4 N messieurs
- 17 – 200 Papillon dames
- 18 – 200 Papillon messieurs
- 19 – 100 Brasse dames
- 20 – 100 Brasse messieurs
- 21 – 4 x 50 4 N mixte

Samedi 5 juillet 2014

3^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 22 – 400 4 N dames
- 23 – 50 Papillon messieurs
- 24 – 50 Papillon dames
- 25 – 200 Brasse messieurs
- 26 – 200 Brasse dames
- 27 – 100 NL messieurs
- 28 – 100 NL dames
- 29 – 200 Dos messieurs
- 30 – 200 Dos dames
- 31 – 4 x 50 4 N messieurs
- 32 – 4 x 50 4 N dames

RÈGLEMENT MAÎTRES

Dimanche 6 juillet 2014

4^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

33 – 400 4 N messieurs

34 – 50 NL dames

35 – 50 NL messieurs

36 – 100 Papillon dames

37 – 100 Papillon messieurs

38 – 4 x 50 NL mixte

Fin du championnat prévu en milieu de journée

ÉPREUVE D'EAU LIBRE

Date et lieu à déterminer sur l'une des étapes du circuit de la Coupe de France 2014

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ETÉ 2014

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:35.00	1:14.00	2:40.00	5:42.00	11:48.00	/	0:40.00	1:25.00	3:04.00	0:45.00	1:36.00	3:26.00	0:38.00	1:23.00	3:06.00	3:07.00	6:34.00
C2	0:37.00	1:19.00	2:51.00	6:01.00	12:23.00	/	0:43.00	1:31.00	3:14.00	0:48.00	1:42.00	3:38.00	0:41.00	1:29.00	3:15.00	3:12.00	6:49.00
C3	0:39.00	1:23.00	3:02.00	6:25.00	13:08.00	/	0:46.00	1:37.00	3:27.00	0:51.00	1:48.00	3:52.00	0:43.00	1:35.00	3:32.00	3:21.00	7:02.00
C4	0:42.00	1:28.00	3:14.00	6:49.00	13:50.00	/	0:49.00	1:43.00	3:45.00	0:54.00	1:55.00	4:02.00	0:47.00	1:42.00	3:42.00	3:33.00	7:26.00
C5	0:45.00	1:33.00	3:23.00	7:00.00	14:28.00	/	0:51.00	1:52.00	4:02.00	0:57.00	2:04.00	4:26.00	0:50.00	1:50.00	3:52.00	3:44.00	7:49.00
C6	0:47.00	1:39.00	3:33.00	7:20.00	15:10.00	/	0:55.00	2:01.00	4:15.00	1:01.00	2:13.00	4:46.00	0:53.00	1:57.00	4:04.00	4:00.00	8:27.00
C7	0:50.00	1:46.00	3:44.00	7:40.00	15:56.00	/	0:58.00	2:08.00	4:30.00	1:06.00	2:24.00	5:05.00	0:56.00	2:05.00	4:17.00	4:22.00	9:09.00
C8	0:54.00	1:54.00	3:55.00	8:02.00	16:20.00	/	1:00.00	2:15.00	4:45.00	1:11.00	2:35.00	5:21.00	1:01.00	2:13.00	4:35.00	4:40.00	9:55.00
C9	1:00.00	2:07.00	4:21.00	8:58.00	17:55.00	/	1:06.00	2:24.00	5:02.00	1:16.00	2:44.00	5:39.00	1:07.00	2:24.00	5:00.00	4:55.00	10:40.00
C10	1:05.00	2:16.00	4:40.00	9:39.00	20:00.00	/	1:13.00	2:33.00	5:15.00	1:20.00	2:50.00	6:52.00	1:14.00	2:32.00	5:30.00	5:25.00	11:10.00
C11					23:00.00	/											
C12					25:08.00	/											
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:29.00	1:02.00	2:18.00	5:02.00	10:39.00	/	0:34.00	1:14.00	2:40.00	0:37.00	1:20.00	3:00.00	0:32.00	1:13.00	2:42.00	2:40.00	5:41.00
C2	0:30.00	1:03.00	2:23.00	5:17.00	11:02.00	/	0:36.00	1:17.00	2:50.00	0:39.00	1:24.00	3:11.00	0:33.00	1:15.00	2:51.00	2:46.00	5:50.00
C3	0:31.00	1:05.00	2:29.00	5:33.00	11:33.00	/	0:38.00	1:22.00	2:59.00	0:41.00	1:130.00	3:22.00	0:35.00	1:20.00	3:01.00	2:50.00	6:06.00
C4	0:32.00	1:11.00	2:36.00	5:50.00	12:18.00	/	0:40.00	1:27.00	3:10.00	0:43.00	1:35.00	3:34.00	0:38.00	1:25.00	3:12.00	3:03.00	6:25.00
C5	0:35.00	1:17.00	2:50.00	6:11.00	12:55.00	/	0:43.00	1:32.00	3:21.00	0:46.00	1:42.00	3:48.00	0:42.00	1:31.00	3:22.00	3:14.00	6:58.00
C6	0:38.00	1:23.00	2:58.00	6:30.00	13:39.00	/	0:46.00	1:38.00	3:32.00	0:50.00	1:50.00	4:03.00	0:45.00	1:38.00	3:34.00	3:27.00	7:25.00
C7	0:40.00	1:28.00	3:12.00	6:50.00	14:23.00	/	0:49.00	1:45.00	3:49.00	0:54.00	1:58.00	4:14.00	0:49.00	1:45.00	3:48.00	3:41.00	7:56.00
C8	0:43.00	1:35.00	3:26.00	7:15.00	14:58.00	/	0:52.00	1:52.00	4:07.00	0:56.00	2:06.00	4:30.00	0:52.00	1:54.00	4:00.00	3:59.00	8:35.00
C9	0:47.00	1:42.00	3:42.00	7:40.00	16:00.00	/	0:56.00	1:59.00	4:20.00	1:01.00	2:12.00	4:45.00	0:57.00	2:02.00	4:15.00	4:20.00	9:21.00
C10	0:50.00	1:46.00	3:50.00	8:06.00	16:55.00	/	1:00.00	2:04.00	4:30.00	1:05.00	2:18.00	5:00.00	1:00.00	2:11.00	4:30.00	4:30.00	10:00.00
C11				8:50.00	18:15.00	/											
C12				9:10.00	19:25.00	/											
Au-delà	Sans limite de temps																

RÈGLEMENT MAÎTRES

COEFFICIENTS DE RAJEUNISSEMENT APPLICABLES AUX PERFORMANCES DES COMPÉTITIONS MAÎTRES

DAMES

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,007	1,019	1,036	1,059	1,090	1,130	1,182
100 m nage libre	1,000	1,014	1,032	1,055	1,085	1,122	1,169	1,226
200 m nage libre	1,000	1,013	1,031	1,055	1,087	1,126	1,177	1,239
400 m nage libre	1,000	1,011	1,027	1,050	1,080	1,119	1,169	1,233
800 m nage libre	1,000	1,012	1,028	1,051	1,082	1,122	1,174	1,239
1500 m nage libre	1,000	1,014	1,033	1,057	1,090	1,131	1,182	1,247
50 m dos	1,000	1,011	1,027	1,049	1,077	1,114	1,161	1,219
100 m dos	1,000	1,014	1,033	1,059	1,092	1,134	1,188	1,255
200 m dos	1,000	1,015	1,036	1,064	1,100	1,145	1,202	1,273
50 m brasse	1,000	1,011	1,027	1,048	1,077	1,113	1,159	1,217
100 m brasse	1,000	1,011	1,028	1,050	1,080	1,118	1,167	1,229
200 m brasse	1,000	1,008	1,020	1,039	1,066	1,102	1,150	1,212
50 m papillon	1,000	1,002	1,010	1,024	1,047	1,080	1,127	1,191
100 m papillon	1,000	1,014	1,035	1,065	1,105	1,158	1,228	1,319
200 m papillon	1,000	1,013	1,034	1,064	1,105	1,161	1,234	1,332
100 m 4 nages	1,000	1,005	1,015	1,031	1,056	1,090	1,136	1,197
200 m 4 nages	1,000	1,006	1,018	1,036	1,063	1,101	1,153	1,221
400 m 4 nages	1,000	1,013	1,032	1,058	1,093	1,139	1,199	1,275

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,248	1,332	1,438	1,573	1,745	1,967	2,257	2,639
100 m nage libre	1,296	1,382	1,488	1,618	1,780	1,983	2,238	2,562
200 m nage libre	1,317	1,415	1,537	1,690	1,883	2,130	2,448	2,864
400 m nage libre	1,315	1,418	1,548	1,715	1,931	2,211	2,581	3,077
800 m nage libre	1,322	1,426	1,559	1,729	1,948	2,233	2,609	3,114
1500 m nage libre	1,327	1,427	1,553	1,710	1,910	2,164	2,494	2,925
50 m dos	1,293	1,385	1,501	1,647	1,832	2,068	2,373	2,773
100 m dos	1,339	1,444	1,576	1,744	1,957	2,231	2,589	3,062
200 m dos	1,362	1,474	1,615	1,792	2,019	2,312	2,694	3,202
50 m brasse	1,290	1,381	1,495	1,639	1,821	2,053	2,352	2,744
100 m brasse	1,307	1,405	1,529	1,686	1,886	2,145	2,482	2,930
200 m brasse	1,293	1,397	1,532	1,707	1,936	2,242	2,655	3,225
50 m papillon	1,276	1,391	1,544	1,752	2,037	2,434	3,002	3,838
100 m papillon	1,437	1,592	1,796	2,069	2,439	2,951	3,677	4,737
200 m papillon	1,460	1,630	1,858	2,168	2,597	3,206	4,096	5,441
100 m 4 nages	1,278	1,384	1,524	1,708	1,954	2,287	2,748	3,400
200 m 4 nages	1,312	1,432	1,591	1,804	2,091	2,487	3,045	3,852
400 m 4 nages	1,374	1,501	1,664	1,878	2,159	2,536	3,049	3,765

RÈGLEMENT MAÎTRES

RELAIS

Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL dames)

Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,036	1,090	1,182	1,332	1,573	1,967

Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL dames)

Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,014	1,055	1,122	1,226	1,382	1,618	1,983

Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL dames)

Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,013	1,055	1,126	1,239	1,415	1,690	2,130

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages)

Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,008	1,039	1,099	1,202	1,372	1,653	2,131

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages)

Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,013	1,057	1,133	1,257	1,456	1,779	2,328

MESSIEURS

ÉPREUVES INDIVIDUELLES

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,000	1,005	1,013	1,026	1,045	1,070	1,102	1,144
100 m nage libre	1,000	1,006	1,016	1,030	1,051	1,079	1,116	1,164
200 m nage libre	1,000	1,004	1,012	1,026	1,047	1,076	1,115	1,167
400 m nage libre	1,000	1,003	1,011	1,024	1,044	1,073	1,113	1,166
800 m nage libre	1,000	1,002	1,009	1,021	1,040	1,069	1,108	1,161
1500 m nage libre	1,000	0,999	1,003	1,012	1,028	1,054	1,090	1,141
50 m dos	1,000	1,013	1,031	1,054	1,083	1,119	1,163	1,218
100 m dos	1,000	1,013	1,032	1,056	1,087	1,125	1,174	1,234
200 m dos	1,000	1,013	1,030	1,053	1,084	1,122	1,171	1,232
50 m brasse	1,000	1,009	1,023	1,041	1,066	1,097	1,138	1,189
100 m brasse	1,000	1,009	1,024	1,043	1,070	1,104	1,149	1,206
200 m brasse	1,000	1,010	1,025	1,046	1,073	1,108	1,154	1,211
50 m papillon	1,000	1,000	1,004	1,015	1,034	1,062	1,103	1,160
100 m papillon	1,000	1,002	1,009	1,024	1,047	1,081	1,130	1,197
200 m papillon	1,000	1,011	1,028	1,054	1,089	1,136	1,199	1,281
100 m 4 nages	1,000	1,008	1,022	1,041	1,067	1,103	1,148	1,207
200 m 4 nages	1,000	1,008	1,021	1,040	1,068	1,105	1,154	1,218
400 m 4 nages	1,000	1,012	1,029	1,053	1,085	1,127	1,181	1,250

RÈGLEMENT MAÎTRES

ÉPREUVES INDIVIDUELLES								
Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,198	1,265	1,350	1,457	1,593	1,764	1,984	2,269
100 m nage libre	1,224	1,301	1,399	1,523	1,681	1,884	2,148	2,495
200 m nage libre	1,236	1,325	1,440	1,590	1,786	2,047	2,399	2,880
400 m nage libre	1,236	1,327	1,447	1,605	1,813	2,092	2,472	3,000
800 m nage libre	1,232	1,325	1,448	1,611	1,827	2,120	2,523	3,090
1500 m nage libre	1,210	1,303	1,427	1,593	1,819	2,129	2,563	3,188
50 m dos	1,284	1,366	1,465	1,586	1,736	1,922	2,153	2,445
100 m dos	1,309	1,402	1,516	1,659	1,838	2,064	2,352	2,724
200 m dos	1,308	1,403	1,521	1,670	1,857	2,096	2,403	2,805
50 m brasse	1,252	1,332	1,431	1,555	1,711	1,908	2,160	2,484
100 m brasse	1,277	1,368	1,482	1,627	1,812	2,049	2,359	2,767
200 m brasse	1,284	1,375	1,490	1,635	1,820	2,057	2,365	2,770
50 m papillon	1,237	1,340	1,480	1,669	1,929	2,290	2,807	3,565
100 m papillon	1,288	1,411	1,577	1,804	2,120	2,568	3,221	4,206
200 m papillon	1,389	1,530	1,716	1,965	2,302	2,767	3,426	4,383
100 m 4 nages	1,283	1,380	1,503	1,661	1,866	2,134	2,489	2,968
200 m 4 nages	1,301	1,408	1,547	1,729	1,968	2,287	2,721	3,323
400 m 4 nages	1,338	1,450	1,594	1,779	2,019	2,335	2,758	3,333

RELAIS								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,005	1,026	1,070	1,144	1,265	1,457	1,764
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,030	1,079	1,164	1,301	1,523	1,884
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,004	1,026	1,076	1,167	1,325	1,590	2,047
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 Nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,034	1,087	1,178	1,326	1,567	1,971
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,008	1,038	1,097	1,200	1,371	1,653	2,141

RÈGLEMENT MAÎTRES

MIXTE

RELAIS (N/2 DAMES ET N/2 MESSIEURS)								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,074	1,082	1,114	1,173	1,273	1,438	1,704	2,141
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,070	1,085	1,131	1,204	1,318	1,487	1,741	2,131
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,065	1,079	1,126	1,203	1,326	1,516	1,809	2,275
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,078	1,086	1,121	1,186	1,298	1,484	1,791	2,317
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100 - 119	R 2 120 - 159	R 3 160 - 199	R 4 200 - 239	R 5 240 - 279	R 6 280 - 319	R 7 320 - 359	R 8 360 et plus
Coefficient	1,076	1,086	1,126	1,200	1,323	1,522	1,849	2,405

COEFFICIENTS SPÉCIFIQUES

DAMES (RELAIS)								
Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Âge	25	30	35	40	45	50	55	60
50 m nage libre	1,147	1,155	1,169	1,188	1,215	1,250	1,296	1,356
50 m dos	1,131	1,143	1,161	1,186	1,218	1,259	1,313	1,378
50 m brasse	1,139	1,151	1,170	1,193	1,226	1,267	1,320	1,386
50 m papillon	1,117	1,119	1,128	1,144	1,169	1,206	1,259	1,330

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Âge	65	70	75	80	85	90	95	100
50 m nage libre	1,431	1,528	1,649	1,804	2,001	2,256	2,589	3,027
50 m dos	1,462	1,566	1,697	1,862	2,071	2,338	2,683	3,135
50 m brasse	1,469	1,573	1,703	1,867	2,074	2,338	2,678	3,125
50 m papillon	1,425	1,553	1,724	1,957	2,275	2,718	3,352	4,286

Classement national des clubs en Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation : soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Élite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux et départementaux Maîtres.

■ Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 2.000 points (attention à bien valoriser les huit premiers).

Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

■ Mode de calcul

2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e : 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Élite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

■ Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	2 ^e : 9 pts	3 ^e : 8 pts	4 ^e : 7 pts	5 ^e : 6 pts
6 ^e : 5 pts	7 ^e : 4 pts	8 ^e : 3 pts	9 ^e : 2 pts	10 ^e : 1 pt

3. Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

■ Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	5
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40

RÈGLEMENT MAÎTRES

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1.000

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*